

RENCONTRES FRANCE MOBILITÉS MOBILITÉ DURABLE : QUELLES SOLUTIONS POUR LES TERRITOIRES PEU DENSES DE NOUVELLE- AQUITAINE ?

Atelier: Quel dispositif d'ingénierie financière et économique
pour monter un projet mobilité ?

Annabel Sibé

Chargée de mission

Direction du pilotage stratégique et des filières

Pôle Développement économique et environnemental

Xavier Turck

Chef de service Ingénierie & Territoires

Direction de l'action territoriale

Pôle DATAR



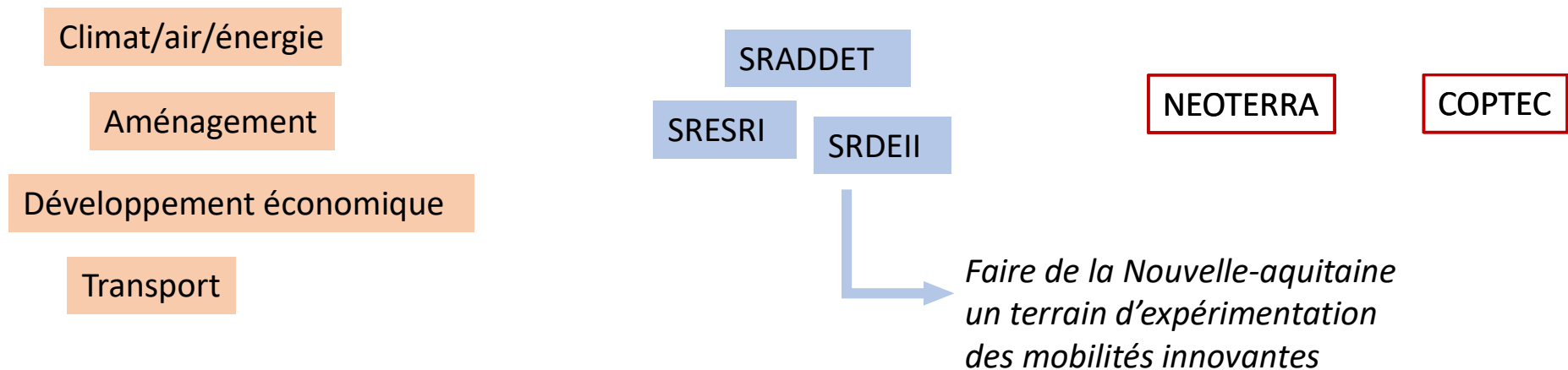
Enjeu et compétences régionales

La mobilité: au cœur des enjeux du développement durable des territoires,
entre exigences environnementales, sociales et économiques.

Il s'agit de:

- ✓ mieux répondre aux besoins dans tous les territoires, pour toutes les populations, et pour tous les usages
- ✓ y répondre en renforçant la sécurité et en réduisant les impacts environnementaux,
- ✓ faire émerger des solutions innovantes

À la croisée des plusieurs compétences régionales et présente dans les schémas d'orientation régionaux:



Exemples de soutiens dans les politiques sectorielles

Tourisme

Appel à projets Tourisme innovant

Economie sociale et solidaire

Appel à projets Innovation sociale

Transport

Pôles d'échanges multimodaux

Energie et climat

Infrastructures de « mobilité verte »
Flottes

Aides aux motorisations alternatives au diesel : technologie neutre en carbone

La mobilité électrique :

- Electrique à batterie :

Technologie : borne de recharge ultra rapide (> 150 kW) sur NA, borne de recharge rapide (= 50 kW) sur zones vulnérables

Cibles : **EPCI, Syndicats d'énergies, opérateurs privés**

Financement : 50% coût borne ultra rapide et ultra rapide

Objectifs : 40 bornes ultra-rapides sur 2019/2020, et combler les zones vulnérables de bornes rapides

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/appele-projets-borne-de-recharge-de-forte-puissance-pour-vehicule-electrique>

- Hydrogène :

Technologie : Outils de production de Bio-H₂ (électrolyse et gazéification de biomasse), stockage , distribution et véhicules à usage professionnel (véhicules légers ou lourds dont bus et bennes OM, VL utilitaires ...)

Cibles : **Entreprises de transport et centres logistiques, collectivités, développeurs de stations, loueurs de véhicules utilitaires ...**

Financement : 45 à 65% maximum pour les sites de production, 40 à 60% des surcoûts d'investissements pour les véhicules à motorisation H₂

Objectifs : Emergence des premiers démonstrateurs sur la Région en phase d'amorçage de filière hydrogène d'ici 2 à 3 ans (réalisations)

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/production-innovante-de-gaz-verts-de-biocarburants-avances-partir-de-ressources-renouvelables>

Les biocarburants :

- Le Bio Gaz Naturel pour Véhicule :

Technologie : stations publiques délivrant du BioGNV produit en NA, les véhicules de transport de marchandises ou de voyageurs de plus de 3,5 t s'approvisionnant à 100% en BioGNC dans ces stations

Cibles : **Développeurs de stations, entreprises de transport**

Financement : aide dédié à l'émergence des stations, 40 à 50% des surcoûts d'investissements pour les véhicules

Objectifs : une vingtaine de stations, 500 véhicules

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/mobilite-biogmv>

- Les biocarburants de 2^{ème} et 3^{ème} génération :

Technologie : Outils de production (fermentation alcoolique de biomasse, culture de micro-algues...), distribution et véhicules à usage professionnel (véhicules lourds de transport de marchandises, bus et cars pour le transport de voyageurs...)

Cibles : **Entreprises de transport et collectivités locales**

Financement : 45 à 65% maximum pour les sites de production, 40 à 60% des surcoûts d'investissements pour ces véhicules

Objectifs : 100 premiers véhicules pour l'éthanol avancé local ED95 et accentuation de production d'éthanol 2G pour les carburants E10 et E 85

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/production-innovante-de-gaz-verts-de-biocarburants-avances-partir-de-ressources-renouvelables>

La mobilité dans les contrats de territoire

- La Région contractualise avec 51 « territoires de projet » couvrant la totalité de la Nouvelle-Aquitaine.
- Les contrats de territoire visent d'une part à valoriser les atouts des territoires sur la base d'une stratégie territoriale co-construite en cohérence avec les compétences régionales, d'autre part à exprimer la solidarité régionale en intervenant de manière renforcée sur les territoires les plus vulnérables, en particulier en matière d'ingénierie.
- La MOBILITE est un thème récurrent de ces contrats de territoire. La Région intervient de diverses manières :
 - Dans le cadre de sa compétence d'AOT des TER et des cars interurbains, incluant les PEM (via le pôle Transports – Infrastructures – Mobilités).
 - Dans le cadre de politiques sectorielles (Tourisme, Energie, ESS, cf. page précédente).
 - Mais aussi à travers des dispositifs complémentaires :
 - Soutien à des actions stratégiques locales (financement et/ou implication des services)
 - Soutien à des projets structurants ou solidaires
 - Aide à l'ingénierie dans les territoires « en situation de vulnérabilité »
 - Pilotage de démarche dédiée (en lien avec pôle Transports)
 - **Mais il est nécessaire d'ouvrir davantage le champ des solutions et des bonnes pratiques !**

Appel à projets: Expérimentation de solutions de mobilité innovantes

Quoi ?

Expérimentation sur un territoire de Nouvelle-Aquitaine, en conditions réelles et en plaçant l'utilisateur au cœur de la démarche, de services, produits ou technologies innovants en matière de mobilité et de transport de personnes ou de marchandises.

Projets:

- en phase de structuration
- ou
- prêts à être mis en œuvre

Objectif ?

- coopération accrue entre les parties prenantes
- faciliter l'émergence de projets innovants au service des territoires et citoyens ,
- développer la connaissance concernant les usages, les impacts sociaux et environnementaux, les modèles économiques, etc.

afin de **développer des nouveaux services et usages répondant mieux aux évolutions sociétales et aux enjeux de transition, de les valider en conditions réelles et de favoriser leur déploiement.**

Qui peut répondre ?

- Des « territoires » de Nouvelle-Aquitaine (communes, com. de communes, com. d'agglomérations, métropoles, autres collectivités locales, syndicats mixtes)
- Des entreprises (prioritairement les PME et ETI dont les travaux relatifs au projet seront réalisés en Nouvelle-Aquitaine), au travers de « partenariats » avec des collectivités territoriales ou avec l'Etat
- Des acteurs de type associatif, établissements de recherche, établissements publics en région Nouvelle-Aquitaine au travers de partenariats avec des entreprises et des collectivités territoriales.

Thématiques

AAP très ouvert:

- Mobilité des personnes et/ou transport de marchandises
- Mobilité terrestre, mais aussi maritime/fluvial et aérienne dans une logique d'intermodalité
- Aucune thématique écartée a priori

Quelques exemples de questions d'intérêt:

- *Quelles alternatives pour réduire l'autosolisme ? Comment limiter les impacts des trajets pendulaires domicile-travail ? ...*
- *Quelles solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle dans les territoires peu denses ?*
- *Quelle information voyageur et quels services numériques pour favoriser l'intermodalité et le report modal, et un choix de déplacement responsable (mobilité « utile » et limitant au maximum les externalités négatives) intégrant aussi les préférences voyageurs / transporteurs ?*
- *Quelles innovations pour une logistique plus durable (longues distances, dernier kilomètre, ...) ? Comment favoriser l'intermodalité dans le transport de marchandises sur le territoire ?*
- *Quels outils innovants pour la gestion de flux multimodaux (à destination des aménageurs, des logisticiens, des gestionnaires d'infrastructures, des opérateurs de flottes, des acteurs de la sécurité, etc.) ;*
- *Comment proposer des optimisations multicritères de parcours ?*
- *Quelle optimisation ou mutualisation des ressources de mobilité (véhicules, infrastructures, ...) pour un meilleur bilan coût / impact environnemental / services rendus ?*

Critères

- Coopération
- **Caractère innovant**
- Ancrage territorial du projet, c'est-à-dire liens avec un enjeu ou besoin du territoire d'expérimentation
- Implication de PME/ETI régionales dans les propositions innovantes expérimentées
- Prise en compte des « facteurs humains » et **génération de connaissances**
- Potentiel de déploiement futur des solutions expérimentées
- Retombées économiques
- Retombées environnementales
- Retombées sociales
- Viabilité technique, économique et financière du projet
- Prise en compte de la sécurité des biens et des personnes pendant l'expérimentation
- Capacité du soumissionnaire

